

Ce diaporama est mis à disposition par son auteur aux acteurs et partenaires Mois sans tabac de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



MOIS SANS TABAC 2020

- **Comité de Coordination départemental HAUTES-ALPES / MISSIONS PERMANENTES CODES 05** relais des campagnes nationales
- **Plan départemental d'Actions coordonnées de lutte contre les addictions**



Virginie ANICET, chargée de projet



PARTENAIRES CONCERNES par le Comité départemental de coordination

- ✓ ELSA Gap, BRIANCON, LARAGNE -SISTERON
- ✓ GEST 05 - Maison de la Santé au Travail
- ✓ Les 2 CSAPA nord -Fondation Edith Seltzer et CSAPA Sud- Association Addictions France
- ✓ Ligue contre le Cancer, Comité des Hautes-Alpes
- ✓ Animé par le CODES 05

OBJECTIFS

- Faire le bilan des actions Moi(s) sans Tabac
- Présenter la campagne Moi(s) sans tabac et de l'Appel à projets ARS PACA / CPAM
- Planifier les actions dans le département des Hautes-Alpes

1 à 2 réunions/an

- ✓ Le CODES 05
- ✓ CSAPA Sud- Association Addictions France
- ✓ La Maison des Adolescents 05
- ✓ La CPTS du Champsaur Valgaudemar
- ✓ ELSA Gap, BRIANCON, LARAGNE -SISTERON
- ✓ L'université Aix-Marseille Université - Maison de la Recherche SCHUMAN
- ✓ Animé par le CSAPA nord -Fondation Edith Seltzer

OBJECTIFS

Renforcer la coordination des actions et des acteurs, pour développer la prévention des addictions et la formation des acteurs, dans ce domaine. 4 axes de travail. 1 comité de pilotage (3 réunions/an).

Le CODES 05 est tout particulièrement en charge de développer des « Lieux de santé sans tabac » au sein des 2 IFSI et écoles d'aides soignantes du département.

1. Commande groupée de la documentation spécifique pour le département
2. Séances d'information et de sensibilisation au Mois sans tabac : 2 demi journées (Nord/sud), co animé par le CODES 05 et un CSAPA ou ELSA, ouvertes à tout professionnel (médical, social, étudiants, élèves..). Une de ces demi-journées peut être proposée en soirée, aux libéraux.
3. Formations :
 1. Entretien motivationnel : présentiel ou visio animé par le CRES, format de 2 jours
 2. Prescription des traitements de substitution nicotinique : présentiel, animée par le CSAPA, format d'un jour
4. Accompagnement individuel et sensibilisation d'adolescents : 1 intervention de 2h et temps de préparation avec les professionnels

PERSPECTIVES 2021 en sus des axes ci-dessus :

- ✓ Impliquer les IFSI/IFAS (étudiants ambassadeurs) ainsi que les CPTS dans le relais du MOIS SANS TABAC
- ✓ Remobiliser les lycées/Centres de formation sur le relais de ce MOIS SANS TABAC.

Comité départemental d'éducation pour la Santé des Hautes-Alpes

Merci de votre attention

6, Impasse De Bonne
05000 GAP

Tél. 04 92 53 58 72

Courriel codes05@codes05.org

www.codes05.org

